

Modification des contrats au 1er janvier 2019



Fiche Pratique – Salarié : Modification des contrats au 1er janvier 2019



Avant de saisir vos bulletins de janvier 2019, les contrats suivants doivent être modifiés afin de prendre en compte l'application de la Réduction générale des cotisations sur ces contrats au 01.01.2019 :

- Contrat **Emploi avenir**
- Contrat de **professionnalisation avec exonération**
- Contrat **unique d'insertion**
- Contrat à **durée déterminée d'insertion**

Procédure :

- Se positionner sur la « **Fiche administrative du salarié** »
- Cliquer sur « **Gestion des contrats** »
- Sélectionner le contrat à modifier puis cliquer sur « **Visualiser la période** »
- La fenêtre ci-dessous apparaît et permet de visualiser le **type de contrat** et la **nature de l'exonération** :

Impact Emploi - [Gestion des contrats]

Informations sur la période

- Date début : 01/03/2017 Changement des caractéristiques de l'activités ou - Date changement : 19/12/2018
 - Date fin : 31/12/2020 Fin de contrat prévisionnelle

Caractéristiques du contrat

- Début Contrat : 01/01/2016 - No : 72998DAA849E07
 - Type contrat : Contrat unique d'insertion version CAE
 Salaire réel
 *
 - Nature contrat : CDD
 - Fin cont. prév. : 31/12/2020
 - Motif CDD : Aucun motif

Exonération

- Nature : Emploi d'avenir / CUI-CAE
 - Date début : 01/01/2016 - Date fin : 31/12/2020

Période d'essai

- Date début : - Date fin :
 - Régime Alsace / Moselle :

Paramétrage du taux AT (au 10/01/2019)

- Risque AT : 913EA - Taux : 1,40

Temps

- Unité de mesure : Heure
 - Quotité de travail l'entreprise : 151,67
 - Quotité de travail du contrat : 151,67
 - Modalité exercice : Temps plein

Informations complémentaires

- Libellé emploi : Professeur de Danse
 - Statut catégoriel : Non Cadre
 - Fonctionnaire : Non Fonctionnaire
 - Retraite : Non Retraité
 - Détaché/Expat... : Non concerné
 - Lieu de travail : 30135221700055

Options

- Calcul automatique du plafond :
 - Taxe sur les salaires :
 - Formation Professionnelle :
 - Taxe Spécifique CFP :
 - Retenue fiscale à la source :

Informations contrat

Age requis :
 âge minimum :
 âge maximum :

horaires du contrat requis :
 horaire minimum :
 horaire maximum :

Durée d'exonération requise :
 durée exonération min :
 durée exonération max :

Durée du contrat requise :
 durée minimum :
 durée maximum :

Historique des messages

VISUALISATION Annuler

- Quitter la fenêtre précédente
- Sélectionner le contrat et cliquer sur « *Modifier la période* »
- Sélectionner le motif 022 et mettre une date de fin au 31/12/2018 puis sélectionner « *Aucune* » dans le pavé « *Exonération* » (Nature)

Impact Emploi - [Gestion des contrats]

Informations sur la période

- Date début : 01/03/2017 Changement des caractéristiques de l'activités ou

- Date fin : 31/12/2018 Changement des caractéristiques de l'activités ou

Caractéristiques du contrat

- Début Contrat : 01/01/2016

- Type contrat : Contrat unique d'insertion version CAE

Salaire réel

- Nature contrat : CDD

- Fin cont. prév. : 31/12/2020

- Motif CDD : Aucun motif

Exonération

- Nature : Aucune

Période d'essai

- Date début : - Date fin :

- Régime Alsace / Moselle :

Paramétrage du taux AT (au 10/01/2019)

- Risque AT : 913EA - Taux : 1,40

Temps

- Unité de mesure : Heure

- Quotité de travail l'entreprise : 151,67

- Quotité de travail du contrat : 151,67

- Modalité exercice : Temps plein

Informations complémentaires

- Libellé emploi : Professeur de Danse

- Statut catégoriel : Non Cadre

- Fonctionnaire : Non Fonctionnaire

- Retraite : Non Retraité

- Détaché/Expat... : Non concerné

- Lieu de travail : 30135221700055

Options

- Calcul automatique du plafond :

- Taxe sur les salaires :

- Formation Professionnelle :

- Taxe Spécifique CFP :

- Retenue fiscale à la source :

Informations contrat

Age requis :

✓ âge minimum : sans

✓ âge maximum : sans

horaires du contrat requis :

✓ horaire minimum : 1

✓ horaire maximum : 169

Durée d'exonération requise :

Pas d'exonération choisie

Durée du contrat requise :

sans

Historique des messages

MODIFICATION Enregistrer Annuler

- Penser à **enregistrer** les modifications, ainsi que la **Fiche administrative du salarié**.

La modification de vos contrats est terminée.